Archives parlementaires

Adresse de la commune de Champlitte qui invite la Convention à rester à son poste et à continuer à poursuivre ses ennemis, lors de la séance du 30 germinal an II (19 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la commune de Champlitte qui invite la Convention à rester à son poste et à continuer à poursuivre ses ennemis, lors de la séance du 30 germinal an II (19 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) pp. 53-54;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_27695_t1_0053_0000_6

Fichier pdf généré le 30/03/2022

tagne, vive le Comité de Salut public, vive les sans-culottes ».

LEDUC, BUNEL, ROSÉ, MARTIN, LEGENDRE, MORDUT-GUINEBERT, PLAT.

f

[*La Comm., le trib. de paix de Montagne-la-forêt [St Aubin-du-Cormier], à la Conv.; s.d.*] (1).

« Représentants,

Vous venez de précipiter dans l'abîme ces monstres, ces nouveaux conspirateurs, qui, sous le masque du patriotisme, ont tenté de nous ravir la liberté, et qui ont voulu nous replonger dans cet esclavage dur et avilisant dont nous sommes si heureusement sortis. Vous avez donc, encore une fois, sauvé la patrie. Grâces vous en soient mille fois rendues. Par des soins infatigables, par une surveillance toujours active, vous vous êtes montrés dignes d'être les fondateurs d'une République, la plus grande, la plus puissante et la plus heureuse de l'univers. Continuez, dignes législateurs, par des travaux aussi immenses que glorieux et utiles, vous allez à l'immortalité; et les générations futures vous sauront gré, comme nous, des bienfaits qu'elles auront reçus de vous.

Lancez la foudre sur toutes ces factions impies, qui s'élèvent continuellement contre la République, qu'elles soient anéanties; et ne quittez votre poste que quand vous aurez assuré sa tranquillité et son bonheur.

Pour nous, inviolablement attachés à la Convention, comme au centre unique de toute réunion, nous ne cesserons jamais d'être soumis aux lois sages et justes qu'elle nous donne, et de les exécuter ponctuellement ».

MÉNAGER, GOUPIL, MERIENNE, DUVER, MONSOUDRY, SAMON, J. OZANNE, MALARD, ROGRIS, ANGET, BOMANDE, CHALMET.

g

[*Les Adm. et l'agent nat. du distr. du Puy, à la Conv.; s.d.*] (2).

« Représentants,

Jusqu'à quand abuseront-ils de notre patience, ces modernes Catilina, jusqu'à quand le peuple français sera-t-il le jouet de leurs intrigues et de leurs complots liberticides ! Quoi ! Ils voulaient nous donner un roi ! et en cimenter le trône du sang des jacobins ! Ils voulaient les scélérats, dans leur barbare fureur, armer contre les patriotes les bras de ces infâmes qui attendent dans le séjour du crime la peine due à leur forfait ! Que dis-je, la Convention nationale, cette auguste assemblée, dépositaire de nos pouvoirs devait être anéantie et la liberté avec elle, ô comble de la perfidie et de la scélératesse ! monstre que n'eussiez-vous jamais existé!

Que Pitt, l'ennemi du genre humain, que Cobourg, le Don Quichotte des aristocrates français et le ridicule chevalier de la tyrannie germanique, se disputent l'honneur d'asservir une nation libre et généreuse, et mettent leur gloire à l'humilier de nouveau sous le sceptre d'un monarque, il n'y a rien là qui nous étonne : ils sont payés du sang des peuples pour soutenir la profession de mangeur d'hommes; mais que des hommes que la confiance nationale a tiré du néant pour les placer tout à coup au poste d'honneur de la plus belle révolution qui puisse signaler l'histoire de notre espèce; que des hommes que la faveur publique s'empressait de prévenir par ses encouragements et ses récompenses, ne se soient montrés les défenseurs si ardents du peuple que pour mieux renverser ses droits sacrés, qu'ils n'aient déclamé avec tant de chaleur contre la tyrannie, que pour accélérer le retour des tyrans et pour mieux en assurer le triomphe; qu'ils n'aient fait proclamer l'unité et l'indivisibilité de la République, que pour la déchirer plus facilement et l'anéantir d'un seul coup, c'est un comble de folie et de perversité dont les annales des nations n'offrent point d'exemple, et que les plus cruels supplices ne pourraient expier.

Qu'au moins les intrigants, les factieux de toute espèce tremblent donc une bonne fois. Qu'ils apprennent enfin, par une expérience de cinq années, et par le développement successif de l'esprit révolutionnaire, qu'aucun masque ne pourra désormais les dérober aux regards pénétrants d'une nation vraiment libre, et que c'est au moment qu'ils croient l'avoir endormie, que sa main redoutable les surprend, les arrête et les frappe.

Législateurs, vous qui répondez à la confiance de tant de millions d'hommes par l'énergie de vos services, intrépides et généreux montagnards, que vos succès et notre dévouement vous encouragent de plus en plus dans le poste pénible, mais glorieux, où nos vœux et le besoin de la patrie vous retiennent ! nous ne souffrirons pas que d'autres mains achèvent votre ouvrage.

Portez à toute sa hauteur l'éternel édifice de la liberté française. Ecrasez du sommet de cet inébranlable rocher les traîtres, les conspirateurs et les tyrans, et propagez le règne de la vertu par cette conduite énergique, vous continuerez de mériter les couronnes civiques que vous prépare la reconnaissance nationale. Pour nous, administrateurs populaires et révolutionnaires, ennemis implacables des rois, des protecteurs, des régents, des triumviras, et de toute espèce de souveraineté qui ne serait pas celle du peuple, nous jurons de périr avec vous pour sauver la liberté, l'égalité et la République, une indivisible et démocratique.

Tels sont, Citoyens législateurs, les vœux et les sentiments des citoyens du district du Puy et des administrateurs ».

LACHOUNYADINE, ARNAUD, ROUVIÈRE, LIOGIER, MONTELLIER, PORTAL.

h

[*La Comm. de Champlitte, à la Conv.; 25 germ. II*] (1).

« Le Conseil Général de la commune de Champlitte, réuni au lieu de ses séances ordi-

(1) C 298, pl. 1044, p. 28. B^{in}, 30 germ.; *Rép.*, n° 121.

(2) C 298, pl. 1044, p. 20. B^{in}, 30 germ.; *J. Sablier*, n° 1268; *M.U.*, XXXIX, 13.

(1) C 298, pl. 1044, p. 29. B^{in}, 30 germ.; 4 flor. (2e suppl^t) et 6 flor. (suppl^t).

Persée creative commons BY NC SA

naires, considérant qu'il est de son devoir de témoigner à la Convention nationale l'indignation qu'il avait ressenti, en apprenant les dangers qu'elle avait courus de la part des conspirateurs, a délibéré que l'adresse suivante lui serait envoyée :

Représentants du peuple français,

Les tyrans coalisés contre nous n'ont jamais eu d'espoir de nous vaincre par la force des armes, ils n'ignorent pas qu'un vrai républicain préfère la mort à l'esclavage; pour venir à bout de leurs desseins perfides, ils ont toujours cherché à exciter parmi nous le désordre et la guerre civile en stipendiant des conspirateurs. Ils en ont trouvés au sein même dc la Convention; mais vous avez découvert les complots de ces monstres, et ils ont reçu la peine due à leurs forfaits.

Continuez donc par des lois sages à nous procurer la liberté et l'égalité que nous avons juré de maintenir; continuez à poursuivre nos ennemis partout où ils pourraient se trouver, et ne venez recevoir nos embrassements fraternels qu'après les avoir anéantis.

Les citoyens composant la commune de Champlitte ont tous leurs enfants aux frontières; quoique peu fortunés, ils ont fourni en don patriotique, tantôt des chemises, tantôt des souliers; ils ont habillé à leurs frais dix volontaires et sont disposés à faire tous les sacrifices que les circonstances exigeront pour le maintien de la République une et indivisible ».

SIMONET *(maire)*, LAFFOND, GOUZELAND, DELORME, GOURMET, MARCHAND, LECOYER, RONDOT, VIARD, DECORME, HERRIOT le Jeune, RUYOT.

i

[*Le C. révol. de Bazas, au présid. de la Conv.; 6 germ. II*] (1).

« Citoyen président,

Nos sentiments sont bien manifestés dans l'adresse que nous t'adressons; fais-là passer à la Convention Nationale et crois que les sansculottes qui composent le comité de surveillance de Bazas, ne démentiront pas le serment, qu'ils ont fait pour le maintien de la République une et indivisible. S. et F. ».

ROUJOLE *(présid.)*, GRENIER, TAUZIN.

P.S. : Nous t'envoyons également une autre adresse, relative à la tenue des marchés de notre commune.

[*Le C. révol., à la Conv.; s.d.*].

« Citoyens représentants,

Oui, elles étaient nécessaires ces grandes mesures ! qu'elles produisent donc leur effet contre ces lâches et ambitieux conspirateurs ! quoi encore, la perfidie se cachera sous le masque du patriotisme ! qu'ils sont méprisables ces hommes, qui ne se disent les amis de la liberté que pour avoir une occasion de plus pour l'assassiner ! que justice en soit faite. C'est le vœu de tout vrai républicain, et c'est le nôtre bien prononcé.

(1) C 298, pl. 1044, p. 26. B^{in}, 30 germ.

Et vous aussi, pères du peuple, vrais soutiens de la liberté, vous étiez menacés par ces hommes pervers; leurs projets liberticides ont été dévoilés, que grâces en soient rendues à ces hommes purs et surveillants qui siègent à la montagne de la Convention, qu'il nous soit permis de les féliciter (ces hommes) qui s'oublient pour ne s'occuper que du grand ouvrage qui leur a été confié (le bonheur du peuple); qu'il nous soit permis enfin de vous féliciter sur les grandes mesures que vous avez prises. Purgez la terre de la liberté de ces scélérats; terrassez ces monstres et qu'ils disparaissent à jamais d'un sol qu'ils n'auraient dû habiter. Demeurez fermes à votre poste, vous êtes investis de la confiance générale des bons citoyens, frappez du glaive de la loi les mauvais, et ne souffrez pas qu'ils s'abreuvent d'un sang qui ne doit être répandu que pour sauver la liberté et la République une et indivisible et pour vous secourir dans cette grande entreprise; les bras des sansculottes sont à vous, n'oubliez pas les nôtres ».

DUPIN, TAUZIN, GRENIER, ROUJOLE, LAULAIR, THOMAS, PAGET, BROUCHLY, RANSAN, FOURBET, CHALAPY, DUCOE.

j

[*L'Administration et l'agent nat. de Salins-Libre* [*Château-Salins*], *à la Conv.; 20 germ. II*] (1).

« Le plus grand des dangers a menacé la liberté, des conspirateurs audacieux, sous le masque du patriotisme et sous l'égide de la faveur populaire qu'ils avaient usurpée, ont voulu établir leur puissance sur les ruines de celle du peuple et de ses représentants; vous avez foudroyé ces titans nouveaux.

Coupez toutes les branches de l'arbre dont vous avez abattu le tronc, et pour la quatrième fois, vous aurez sauvé la patrie. Que le génie de la liberté préside toujours à vos délibérations et à vos travaux, votre récompense sera dans le cœur des hommes libres et dans l'histoire qui consacrera vos noms à l'immortalité ».

CHRISTOPHE, MUNIER, RECOUVREUR, CAVOULE, THIBIAT, SAUVEUR, CONON, CHATILLON, MOREZ, MARCEL, NOEL.

k

[*Le C. révol. de Toul, à la Conv.; 22 germ. II*] (2).

« Citoyens représentants,

Vous déjouez les complots des traîtres, le rasoir national en fait aussitôt justice. Vous faites votre devoir; nous vous en félicitons. Restez à votre poste, qu'aucun traître n'échappe. Nous avons juré avec vous, l'unité et l'indivisibilité de la République, comme vous, nous ferons tous nos efforts pour qu'il n'y soit porté aucune atteinte. Que tous conspirateurs en tous genres soient punis. La liberté et l'égalité n'en ont pas besoin. Notre culte est celui de la raison; voilà sans fleurs de rhétorique et en peu de

(1) C 298, pl. 1044, p. 25. B^{in}, 30 germ.
(2) C 298, pl. 1044, p. 24. B^{in}, 30 germ. et 2 flor.